

Parc de la Sèvre Chaussée des Moines

Mai 2021

N°3

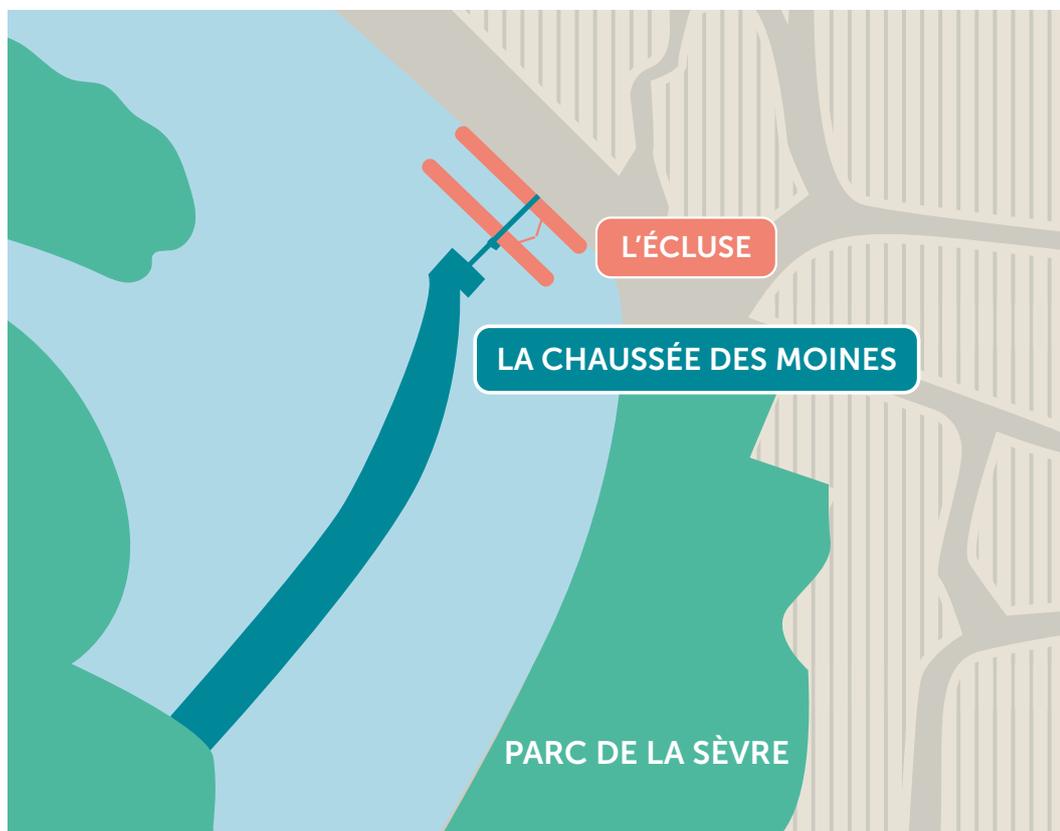
Restaurer le patrimoine et préserver
la biodiversité de la Sèvre nantaise



ma rue
mon quartier
ma ville

LA CHAUSSÉE DES MOINES, UN PATRIMOINE HISTORIQUE EXCEPTIONNEL À RESTAURER

Le Département de Loire-Atlantique, propriétaire et gestionnaire des ouvrages fluviaux sur la Sèvre nantaise, restaure à partir de juin 2021, l'écluse, la Chaussée des Moines et la continuité écologique du cours d'eau.



Crédit photo : Paul Pascal, Département de Loire-Atlantique



La Chaussée

Elle est l'œuvre des moines bénédictins de l'abbaye Saint-Martin-de-Vertou. Les religieux construisent, au Chêne, aux alentours de l'an 1000, un gué reliant à pieds secs les deux rives de la Sèvre nantaise. La chaussée joue également un rôle de barrage, maintenant en son amont une hauteur d'eau suffisante pour permettre la navigation jusqu'à Monnières et Château-Thébaud. Au fil des siècles, les moines perçoivent des taxes sur les marchandises qui franchissent la chaussée et louent aux meuniers le moulin à eau qu'ils ont également construit.



L'écluse

Elle est mise en service en 1755. Profondément endommagée pendant la Révolution française, elle est laissée à l'abandon jusqu'en 1839, date de sa reconstruction. La propriété et la gestion du domaine navigable ont été transférées au Département de Loire-Atlantique en 2008.

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES



Avant d'entreprendre la restauration de l'écluse et le rétablissement de la continuité écologique, le service régional d'archéologie de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Pays de la Loire a prescrit des fouilles archéologiques à l'emplacement de la future passe à poissons et sur l'emprise de la Chaussée.

Les fouilles archéologiques, qui se déroulent au cours de l'été 2021, sont menées par le pôle archéologie du Département de Loire-Atlantique. Elles sont l'occasion pour les archéologues de mieux définir les phases et les modalités de construction de la Chaussée et de ses aménagements, d'apprécier, le cas échéant, la présence de vestiges antérieurs liés au cours d'eau et d'enrichir les connaissances sur la géomorphologie et l'histoire de la Sèvre nantaise.



Crédit photo : Olivier Chupin, Département de Loire-Atlantique

“ Sur la chaussée, nos observations et les prélèvements de matériaux, mortier, charbon... devraient nous permettre de comprendre sa construction et ses éventuels aménagements au fil des siècles. Dans la zone de l'écluse, mise à sec, nous pourrions mettre au jour des aménagements antérieurs avec la possibilité de découvrir des vestiges en bois, matériau qui, dans un milieu humide, se conserve bien. Et nous allons également analyser les sédiments dont le tamisage peut livrer des restes d'animaux, insectes notamment, des traces de végétaux, graines, pollens... L'ensemble des analyses nous permettra de dresser un panorama de l'évolution des paysages, des impacts anthropiques, des modes de consommation alimentaire... Notre trésor serait de retrouver des traces du moulin détruit, selon la littérature, au 17^e siècle. »

Léa CLOUET, archéologue médiéviste, responsable d'opérations au pôle archéologie au Département de Loire-Atlantique

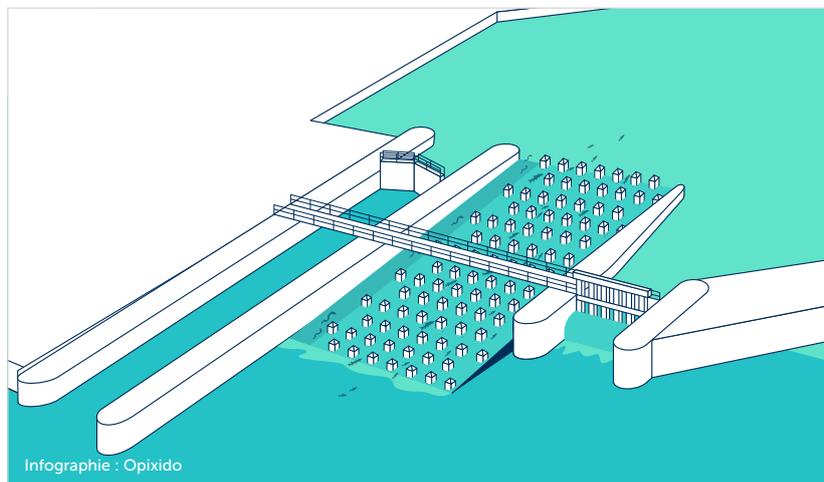
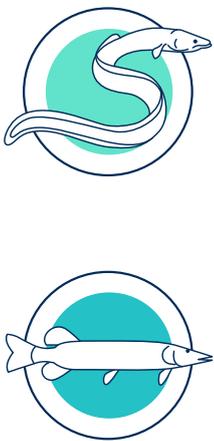


LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

La Chaussée des Moines barrant totalement la Sèvre nantaise constitue un obstacle à la circulation des poissons et des sédiments, graviers, sables et autres limons...

Afin de garantir cette libre circulation des espèces aquatiques, poissons migrateurs notamment, et des matériaux, obligation réglementaire instaurée par la directive européenne cadre eau de 2000, le Département de Loire-Atlantique restaure la continuité écologique en construisant une passe à poissons.

La passe à poissons : conception et fonctionnement



“ La passe à poissons est un plan incliné qui compense la différence de hauteur de chute entre l’amont et l’aval de la Chaussée et de l’écluse. L’inclinaison est déterminée pour que les eaux s’écoulent avec un régime adapté et suffisant même en période d’étiage. Les plots qui la constituent permettent non seulement aux poissons de se faufiler pour remonter le courant mais aussi de contrôler la vitesse d’écoulement et le niveau de l’eau. Une passe à civelles, alevins de l’anguille, équipée d’un tapis-brosse, et grillagée pour empêcher le braconnage, la complète. »

Guylain ANGUIL,
chef de projet chez Arcadis ESG, maître d’œuvre du Département de Loire-Atlantique

“ La Chaussée des Moines est, après le barrage mobile de Pont-Rousseau, au confluent de la Sèvre nantaise et de la Loire, le premier verrou de la rivière. La passe a été conçue sur les capacités de franchissement des anguilles, des brochets, des barbeaux et des vandoises. Si ces espèces la franchissent, toutes les autres le peuvent. Le rétablissement de la libre circulation des poissons va permettre aux brochets, notamment, de coloniser le bassin versant, en rejoignant notamment les zones de frayères des zones humides restaurées au Portillon. Les aloses pourraient faire de même et remonter la Sèvre nantaise jusqu’à Clisson où étaient installées des pêcheries de ce poisson migrateur, jusqu’au début du XX^e siècle »

Vincent MOUREN,
directeur de la fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Loire-Atlantique

LA CHAUSSÉE RESTAURÉE

Zoom sur les travaux

Les travaux sur la chaussée ont pour objectifs d'améliorer l'aspect général de l'ouvrage sans en modifier profondément la structure. Au cours du temps, la qualité esthétique de l'ouvrage a été dénaturée par la réalisation de consolidations en béton en différents endroits. Quelques désordres seront également restaurés (pierres manquantes, défaut de parafeuille en pied d'ouvrage...).



Crédit photo : Paul Pascal, Département de Loire-Atlantique

Les étapes du chantier



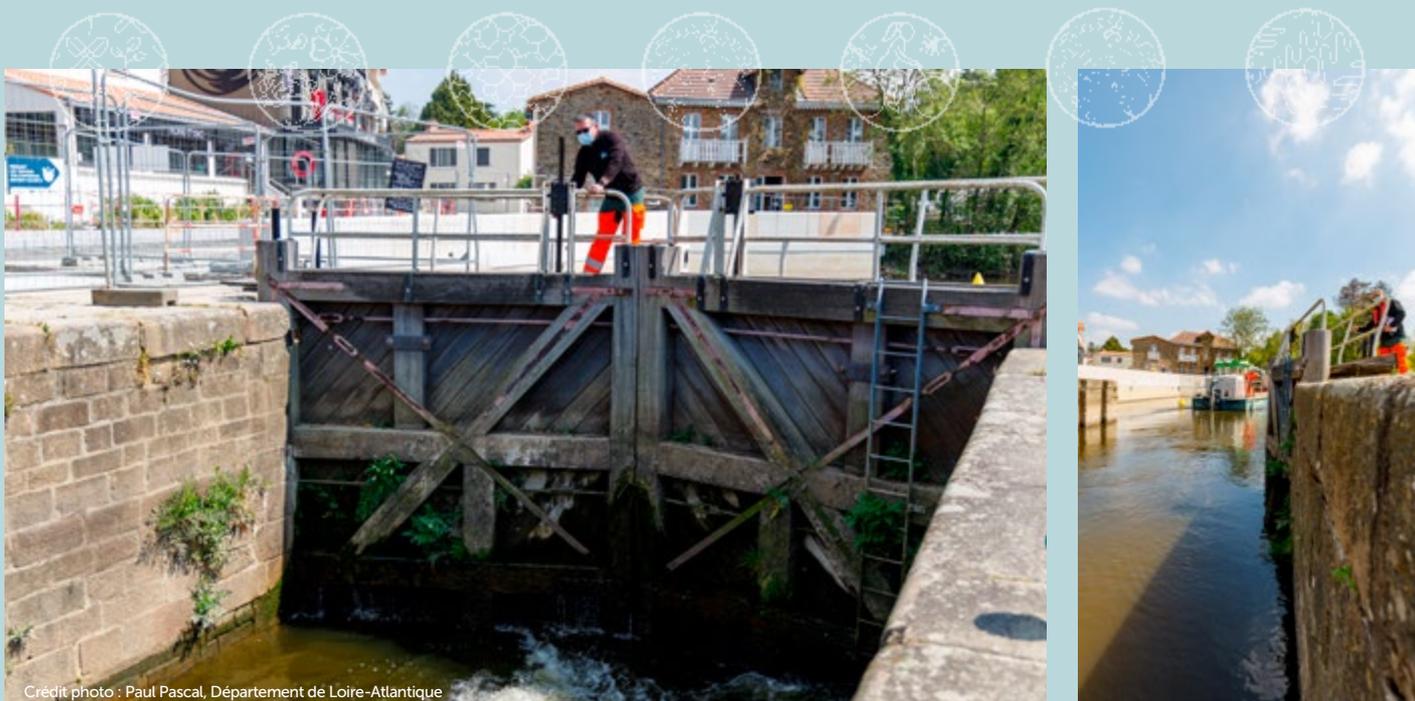
- Reprise superficielle par nettoyage, piquage et rejointoiement sur l'ensemble de la surface de parement maçonné.
- Reconstitution d'un parement maçonné en remplacement des zones bétonnées.
- Obturation et remblaiement de l'ancienne passe à civelles hors d'usage et réalisation d'un parement maçonné en surface.
- Reprise de la poutre longitudinale et du pied d'ouvrage en aval de la chaussée.
- Suppression d'anciens éléments bétons en pied d'ouvrage remplacés par des blocs d'enrochements.



L'ÉCLUSE, MODE D'EMPLOI

À la manière d'une « marche d'escalier », une écluse permet de franchir deux biefs de niveau différents (amont et aval). L'ensemble des écluses permettent donc de relier deux vallées en franchissant une crête ou un sommet. Des portes busquées (deux vantaux) sont placées à chaque extrémité du sas de l'écluse et permettent le passage des bateaux d'un bief à l'autre. Pour faire varier le niveau d'eau dans le sas, des crics sont actionnés pour ouvrir et fermer des vantelles placées au bas des vantaux.

La spécificité de l'écluse de Vertou consiste dans son système de double porte en amont, appelé valets, qui vient busquer les portes lors de la marée montante car le flot pousse les portes à contresens du fait de la remontée de la Loire dans la Sèvre nantaise. Lors des derniers travaux, l'écluse a été rénovée avec des portes en bois, conservant ainsi l'aspect historique du site.



Crédit photo : Paul Pascal, Département de Loire-Atlantique



LE CALENDRIER DES TRAVAUX



La passe à poissons

De juin à décembre 2021

○ Juin

1. Pose d'un batardeau étanche,
2. Pêche de sauvegarde des poissons piégés, réalisée par la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Loire-Atlantique,
3. Assèchement de la zone par pompage.

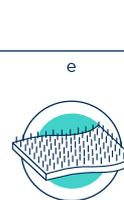
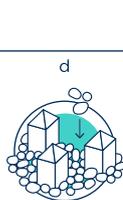
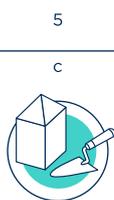
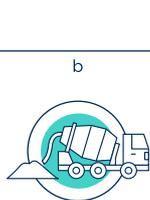
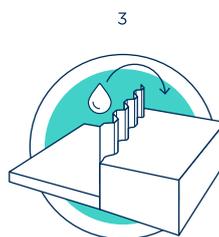
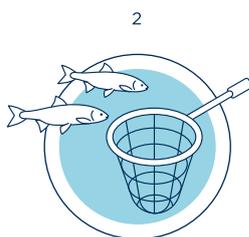
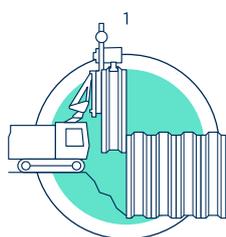
○ Juillet-août

4. Fouilles archéologiques.

Interruption des travaux dans le parc pour permettre l'accueil du public.

○ D'août à décembre

5. Construction de la passe à poissons
 - 5a. Comblement des fouilles archéologiques avec des remblais insensibles à l'eau,
 - 5b. Mise en œuvre d'un remblais drainant, d'un radier en béton armé sur 40 cm d'épaisseur,
 - 5c. Création de plots béton à tête pyramidale,
 - 5d. Mise en œuvre de petits blocs ancrés dans la partie supérieure du radier pour créer une rugosité,
 - 5e. Mise en œuvre d'un tapis brosse pour le franchissement des civelles en rive droite de la rampe,
6. Réalisation de deux murs à l'amont et à l'aval de la passe à poissons habillés en maçonneries.



L'écluse

D'octobre à décembre 2021

- Nettoyage complet et rejointoiement des maçonneries,
- Injections de béton dans les zones présentant des cavités,
- Amélioration de l'étanchéité au niveau des portes amont et aval du sas.

Depuis le 23 mai 2021,

L'écluse de Vertou est fermée jusqu'à la fin de l'année. La navigation reste toutefois possible à son amont et à son aval.

Suivez les travaux du Département sur loire-atlantique.fr/chaussedesmoines





**Pour tout renseignement complémentaire
ou en cas de difficultés durant le chantier,**

**Les agents du pôle Loire, Sèvre et vignoble se
tiennent à votre disposition au numéro suivant :**

Par téléphone, au numéro de l'accueil du Pôle Loire, Sèvre et Vignoble
Accueil : 02 72 01 26 00

EN IMAGES, L'ACTUALITÉ DES TRAVAUX

1. Les travaux du quai de la Chaussée des Moines avancent à bon rythme. Le pavage, ici devant le restaurant L'Écluse, sera terminé pour le premier week-end de juin.

2. Le quai à hauteur de l'écluse. Des garde-corps y seront installés par le Département.

3. Vue, depuis le parking haut actuel, du nouveau parking livré au cours de ce mois de juin. À gauche, la noue est dessinée et les premiers arbres sont plantés. À droite, la rampe d'accès en cours de construction. En rouge, les gaines techniques pour l'installation des réseaux électriques nécessaires à l'alimentation des événements festifs dans le parc et à l'éclairage des cheminements.

4. Pieux équipés de platines sur lesquels sera posée une passerelle d'accès au nouveau parking enjambant une noue.

5. Le Ruban vert, loueur de bateaux électrique, s'installe sur la berge, rive gauche, au pied du Moulin Gautron. On y accède en empruntant le pont du Chêne.

1. Les travaux du quai



2. Les travaux du quai à hauteur de l'écluse



3. Les travaux du nouveau parking



4. Les travaux de la passerelle



5. Le futur emplacement rive gauche du Ruban Vert